

# Impact du contrat d’insertion sur l’insertion des jeunes chercheurs d’emploi en Région bruxelloise

---

Antoine Dewatripont

Evidence-based policy conference

Bruxelles, 9 mai 2022

# Le contrat d'insertion

---

- Mis en oeuvre en 2016 par Actiris
- Contrat de travail presque entièrement subventionné
- **Durée** : 12 mois dans le secteur public ou non marchand
- **Public cible** : jeunes chercheurs d'emploi de longue durée sans expérience professionnelle de plus de 3 mois
- **Objectif** : une première expérience professionnelle longue pour permettre de s'insérer de façon durable sur le marché du travail

# Questions évaluatives

---

- 1) Dans quelle mesure la participation au contrat d'insertion permet-elle aux bénéficiaires de trouver un (autre) emploi ?
- 2) Cette insertion vers l'emploi est-elle durable ?

# Données (1)

---

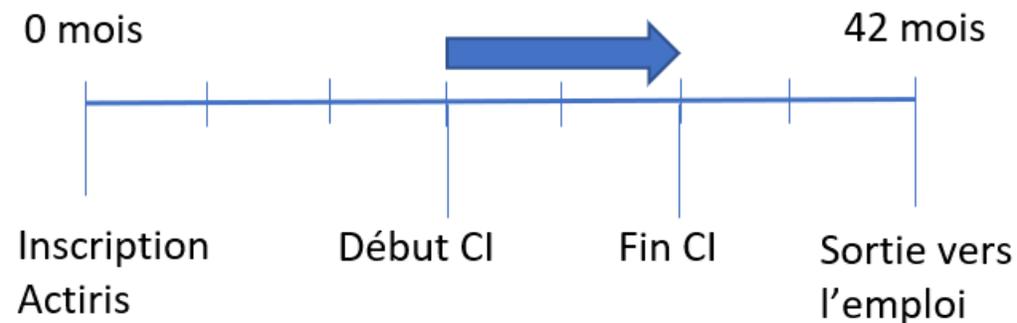
- Base de données individuelles de view.brussels (Actiris)
- Tous les chercheurs d'emploi ( $\pm 25.000$ )
  - Bruxellois
  - Âgés de moins de 25 ans au moment de leur inscription
  - Nouvellement inscrits entre 2015 et 2017
- Suivi entre l'inscription et jusque fin 2019

# Données (2)

---

- ✓ Caractéristiques du chercheur d'emploi (genre, âge, domicile, niveau d'études, mois d'inscription et nationalité)
- ✓ Données sur une éventuelle participation au CI (date de début et de fin, secteur et type d'employeur)
- ✓ Expériences de travail (bases de données Dimona, Dmfa et Actiris)

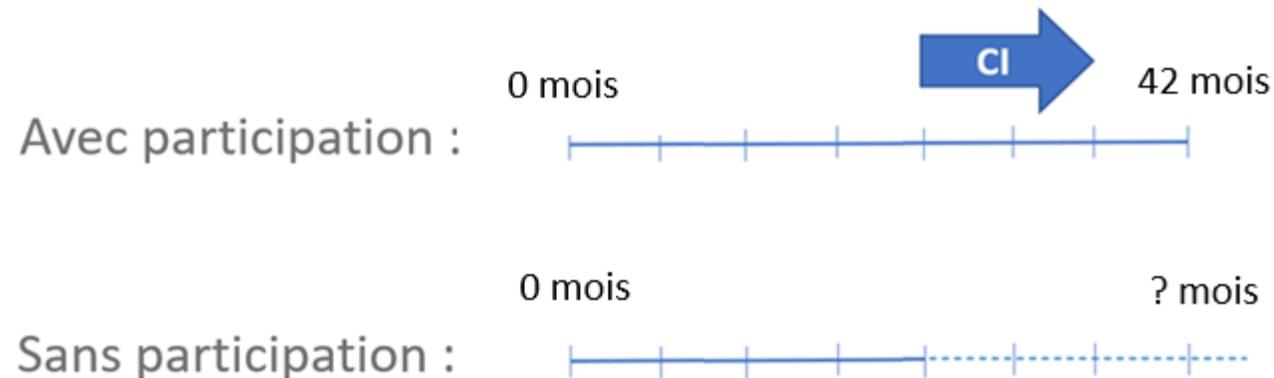
Exemple fictif :



# Pourquoi une évaluation d'impact ?

---

- Difficile d'observer l'impact d'une politique publique
- D'autres facteurs extérieurs peuvent jouer dans l'évolution des bénéficiaires
- Nécessité de comparer la situation avec CI et la même situation sans CI



# Méthodologie (1)

---

- Reconstruire le contrefactuel
  - Impossible d'observer la situation des bénéficiaires sans participation
  - Estimation à l'aide des non-bénéficiaires éligibles
- Différence entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires
  - Présélection des candidats par Actiris
  - Sélection des candidats présentés par l'employeur
- Construire un groupe de contrôle similaire
  - Méthode de matching pour reprendre les individus qui se ressemblent

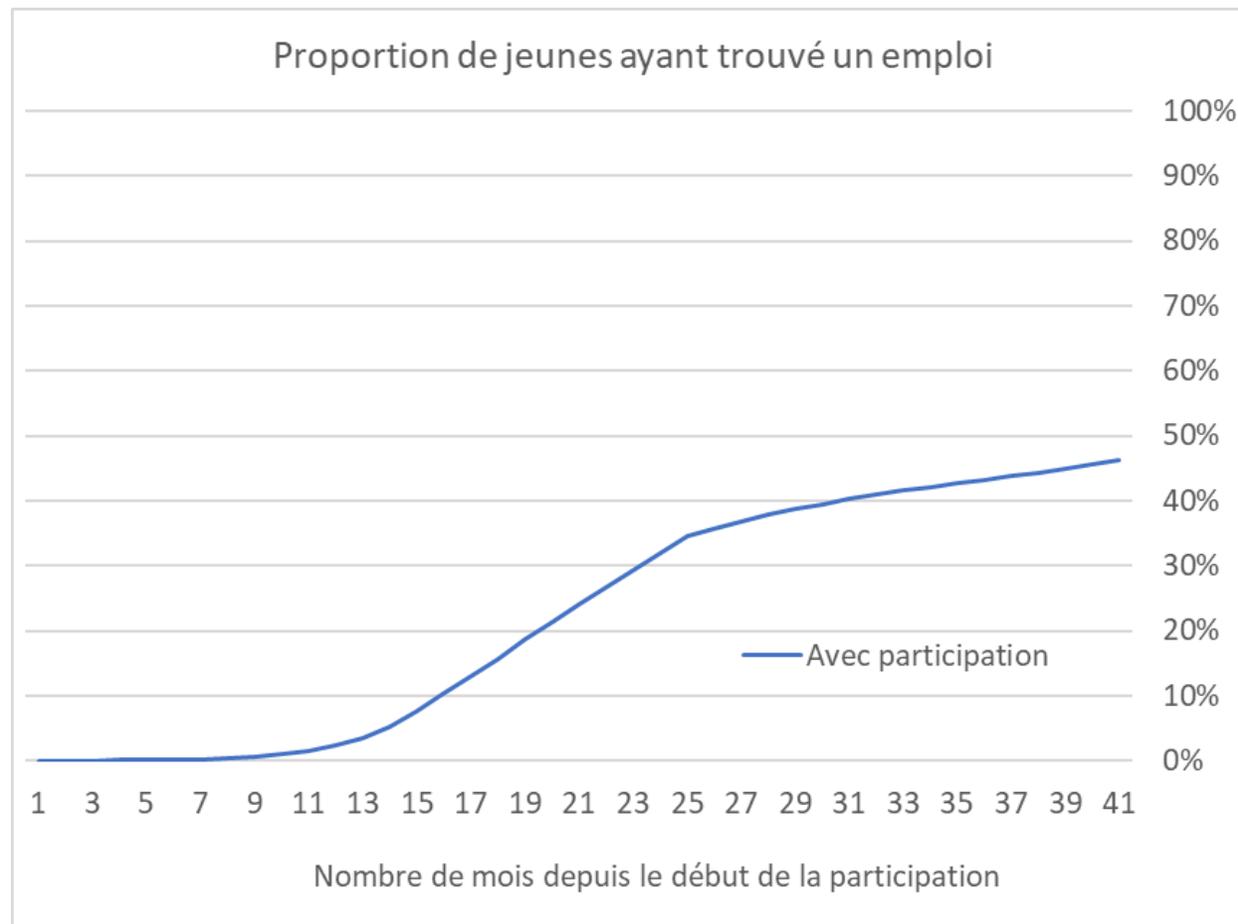
# Méthodologie (2)

---

- Le matching dynamique
  - Construire un groupe de contrôle similaire au groupe des bénéficiaires
  - En prenant en compte les caractéristiques observées (genre, niveau d'études, stage, etc.)
  - En prenant en compte le moment dans le suivi professionnel
  - Caractéristiques non observées (motivation, etc.) ?
- Couplé à un modèle de durée (économétrique)
- Estimation de l'impact du contrat d'insertion
  - Sur l'insertion professionnelle des bénéficiaires
  - Différence entre situations avec et sans contrat d'insertion grâce au groupe de contrôle

# Impact sur l'insertion professionnelle

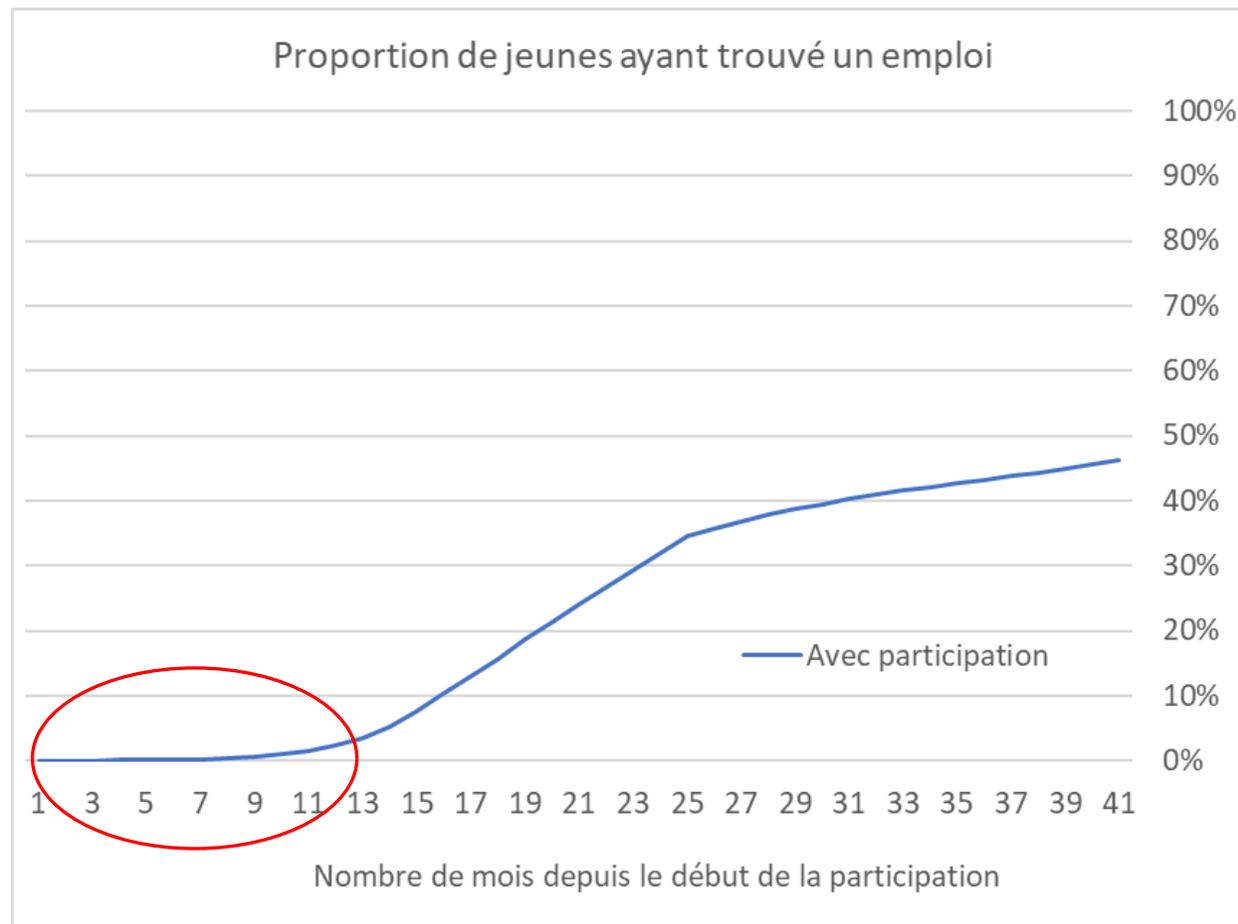
## Tous les bénéficiaires



Source : données Actiris, estimations BFP/IBSA.

# Impact sur l'insertion professionnelle

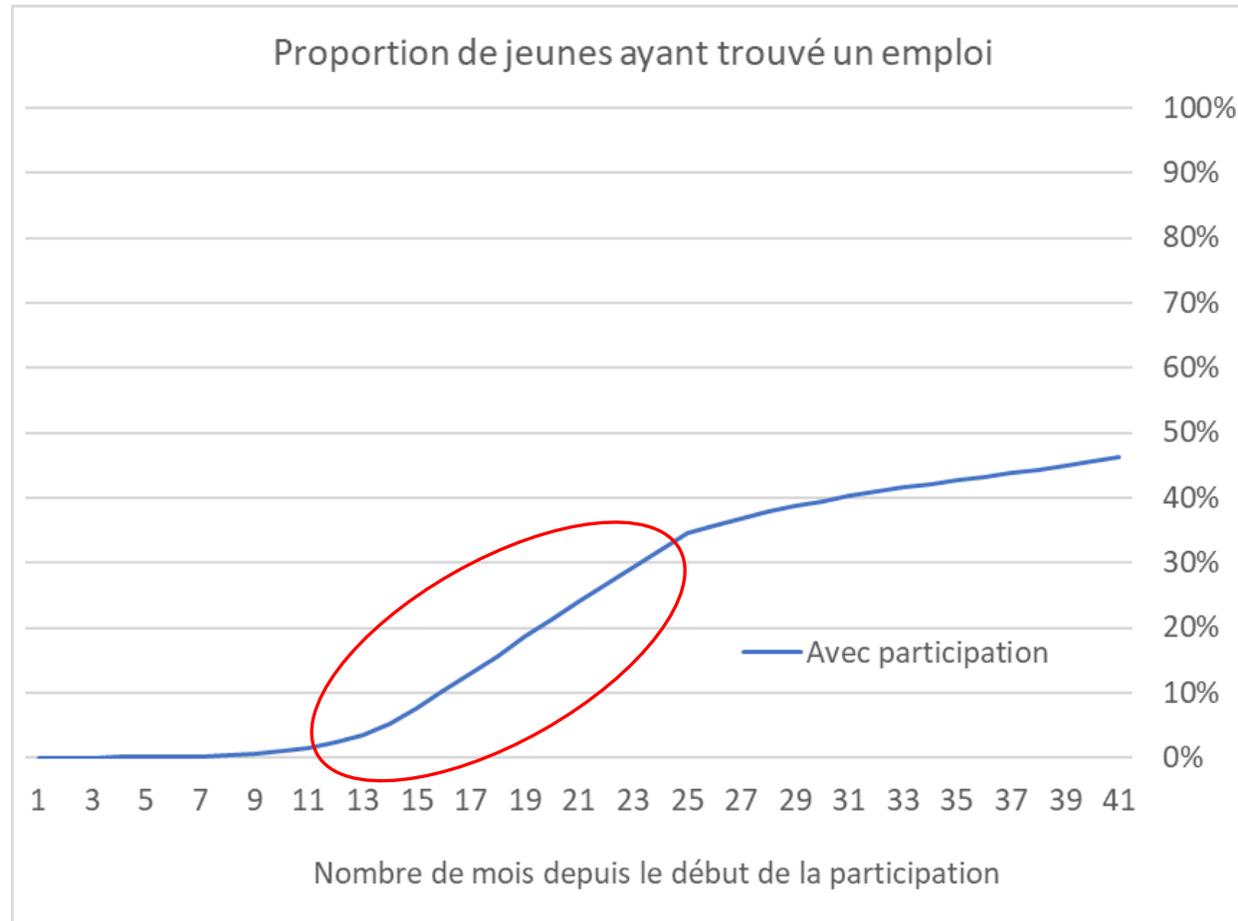
## Tous les bénéficiaires



Source : données Actiris, estimations BFP/IBSA.

# Impact sur l'insertion professionnelle

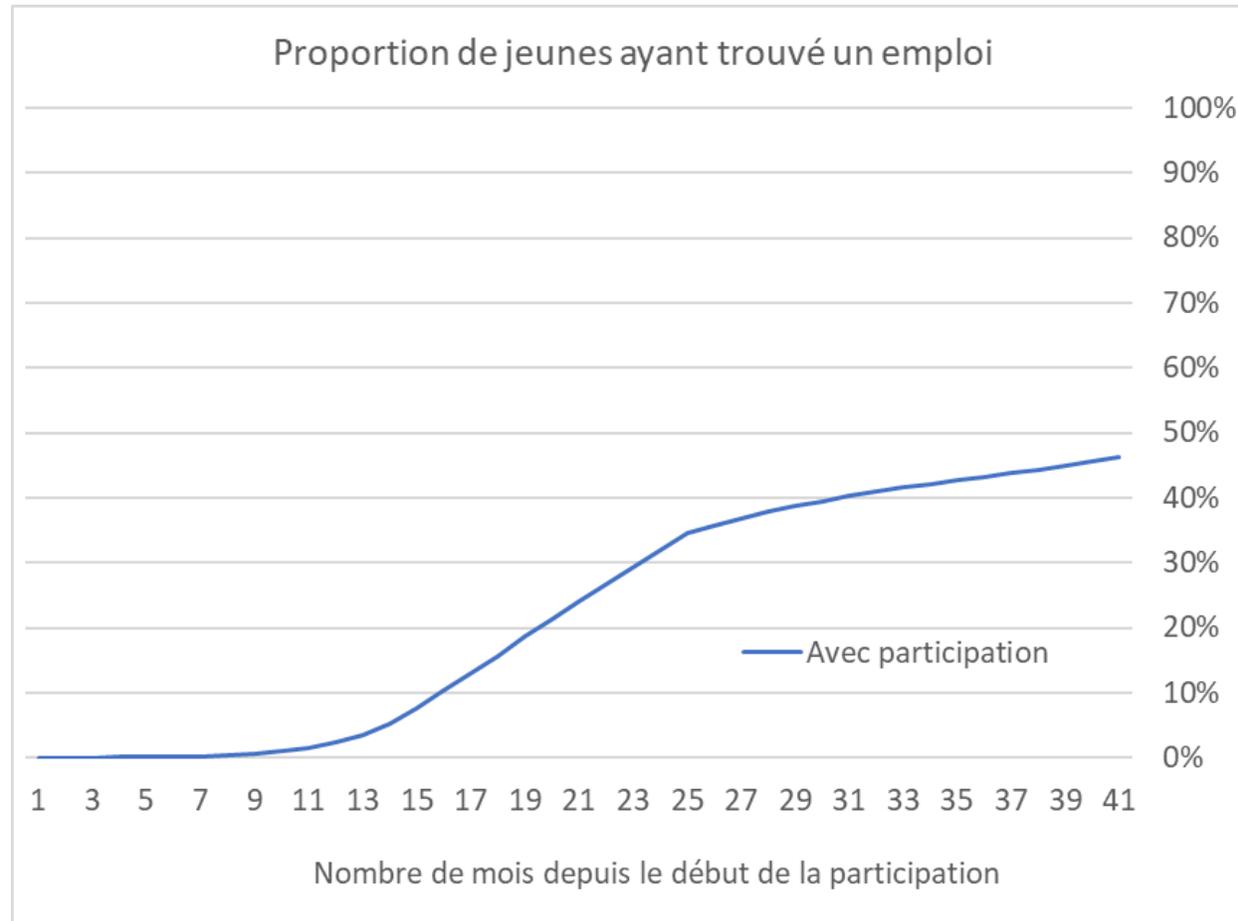
## Tous les bénéficiaires



Source : données Actiris, estimations BFP/IBSA.

# Impact sur l'insertion professionnelle

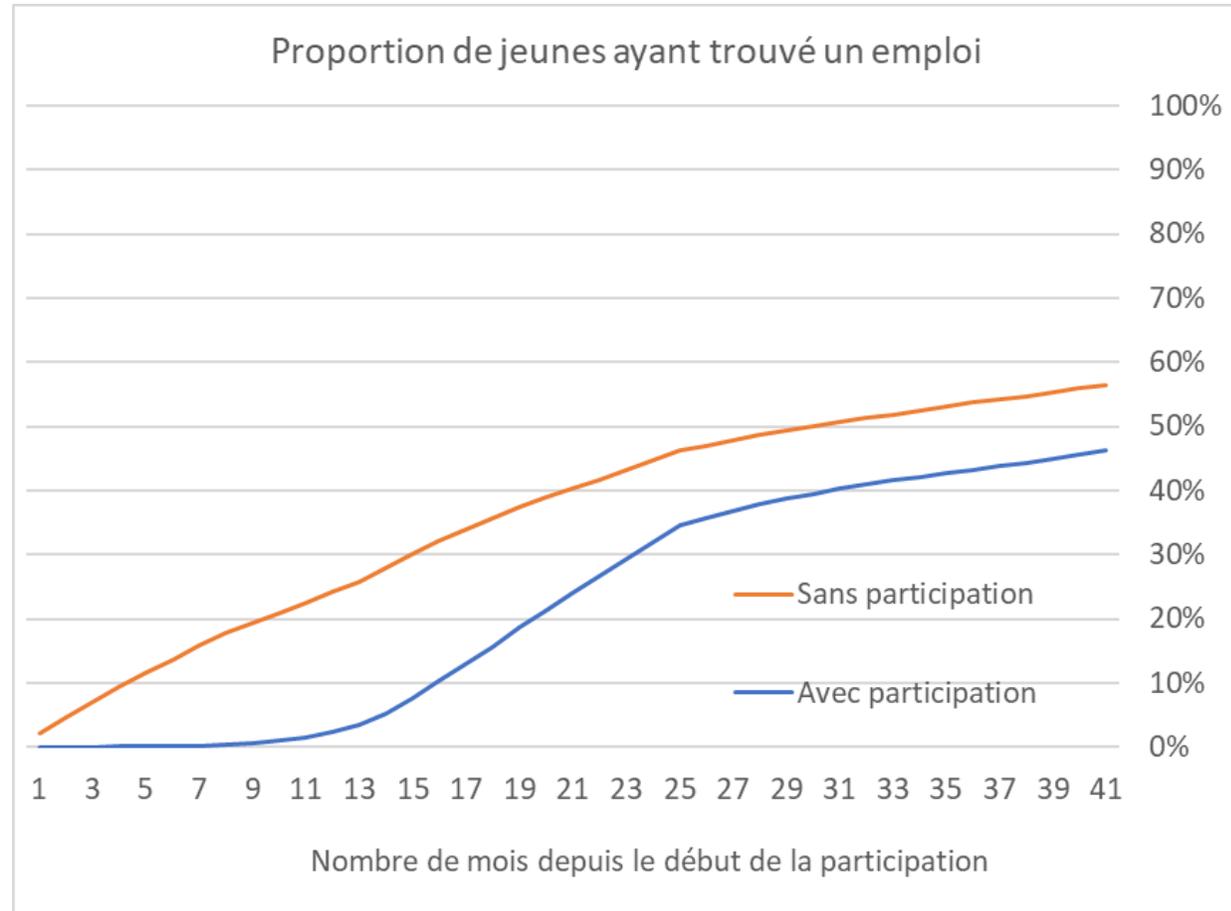
## Tous les bénéficiaires



Source : données Actiris, estimations BFP/IBSA.

# Impact sur l'insertion professionnelle

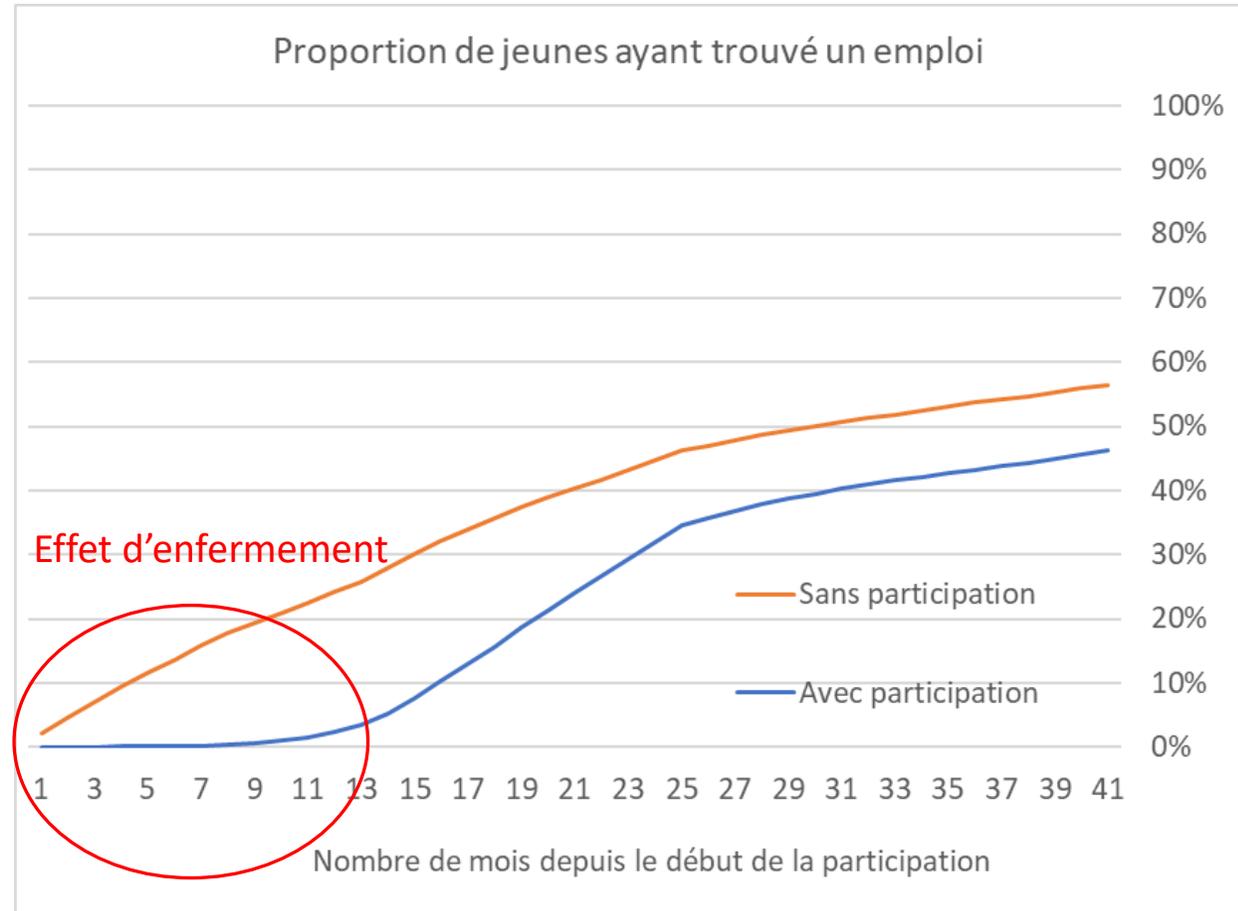
## Tous les bénéficiaires



Source : données Actiris, estimations BFP/IBSA.

# Impact sur l'insertion professionnelle

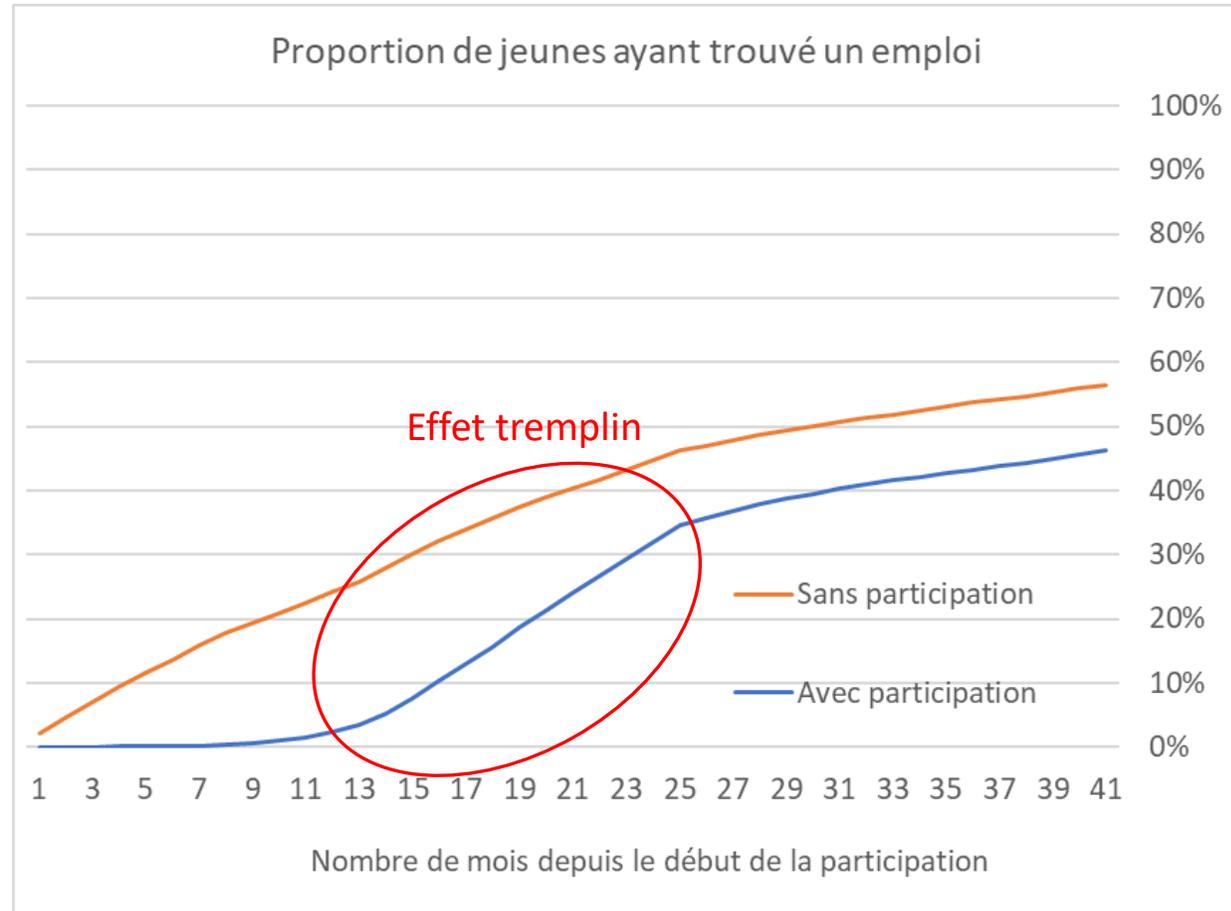
## Tous les bénéficiaires



Source : données Actiris, estimations BFP/IBSA.

# Impact sur l'insertion professionnelle

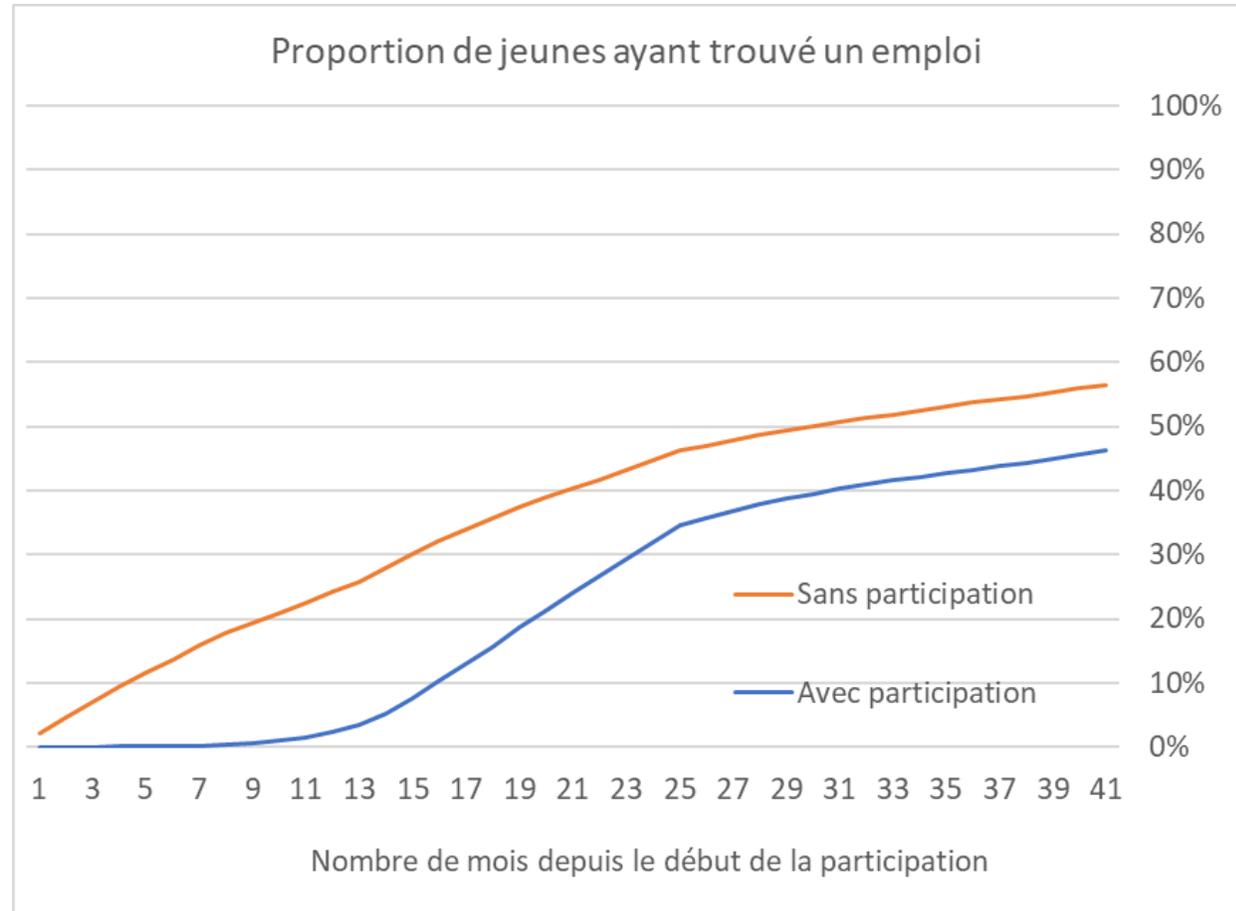
## Tous les bénéficiaires



Source : données Actiris, estimations BFP/IBSA.

# Impact sur l'insertion professionnelle

## Tous les bénéficiaires



Source : données Actiris, estimations BFP/IBSA.

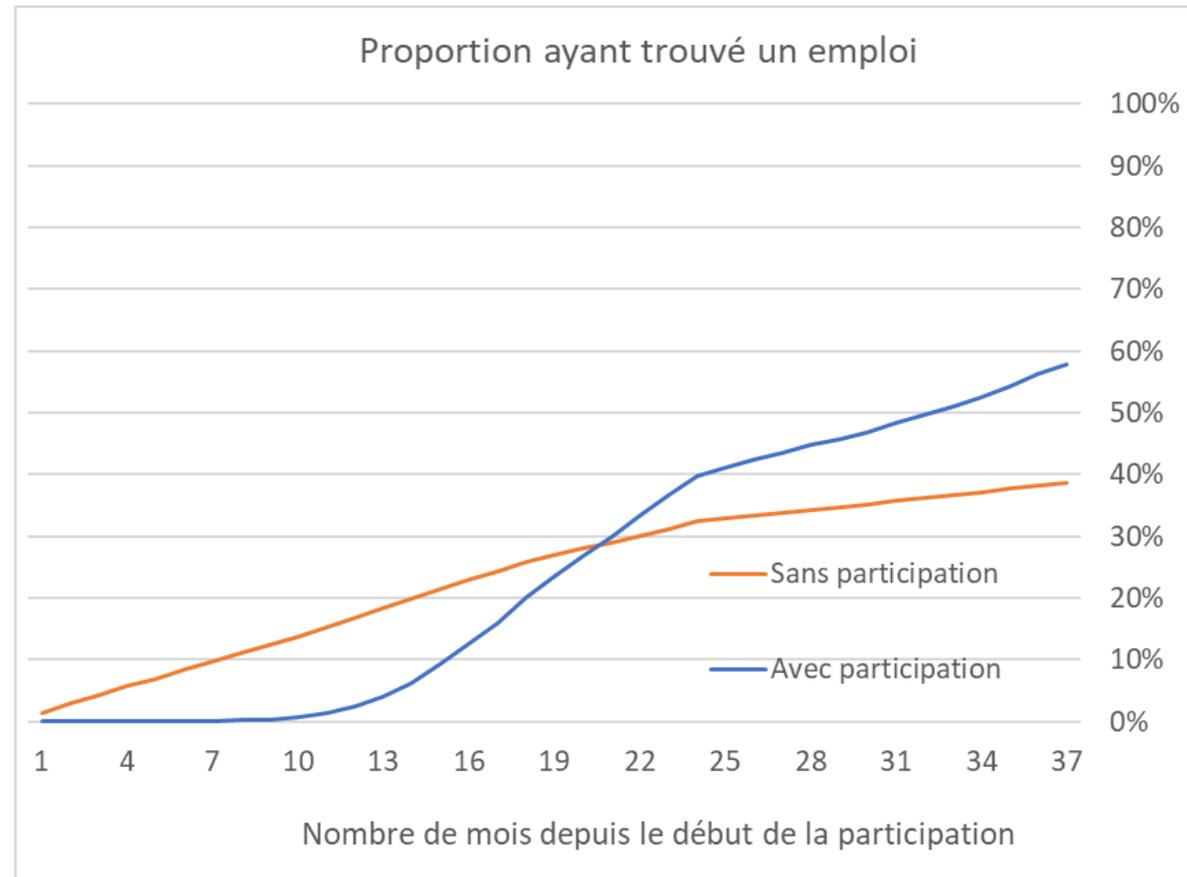
# Quel impact sur l'insertion professionnelle ?

---

- Impact négatif sur l'insertion professionnelle lorsque le groupe dans son ensemble est analysé
  - L'effet d'enfermement n'est pas compensé par l'effet tremplin
- Le dispositif a aussi d'autres avantages que l'insertion professionnelle
  - Expérience de travail rémunérée
  - Droit aux allocations de chômage
  - Bien-être psychosocial
- Impact positif pour des sous-groupes très spécifiques

# Impact sur l'insertion professionnelle

## Femmes domiciliées dans le croissant pauvre



Source : données Actiris, estimations BFP/IBSA.

# Détails des résultats sur l'insertion professionnelle

---

- Moins efficace pour les hommes que pour les femmes
- Moins efficace pour les moins qualifiés
- Pas de différence significative selon
  - Le groupe d'âge
  - Le domaine de recherche
- Plus efficace dans les communes et CPAS que dans les ASBL

# Recommandations

---

- Viser à augmenter l'effet tremplin du CI :
  - Inclure plus souvent une formation professionnalisante
  - Accès à ces formations aussi via des services extérieurs comme Bruxelles Formation
  - Suivi d'Actiris plus intense pendant la participation
  - Encourager à la recherche d'un emploi avant la fin de la participation
  
- Question du ciblage ?

# Et ensuite ?

---

- Prise d'acte de la publication<sup>1</sup> par le gouvernement bruxellois
- Présentation de la publication devant les services et la direction d'Actiris
- Discussions entre Actiris et le gouvernement bruxellois sur l'avenir de la mesure

<sup>1</sup> Disponible sur : [plan.be](http://plan.be) et [ibsa.brussels](http://ibsa.brussels)



# Merci pour votre attention

---

# Annexes

---

# Éligibilité pour le contrat d'insertion

---

- Être inscrit comme chercheur d'emploi inoccupé auprès d'Actiris depuis au moins 18 mois à dater du 01/01/2015
- Avoir moins de 25 ans au moment de son inscription
- Être domicilié en Région de Bruxelles-Capitale
- Ne pas avoir d'expérience professionnelle de plus de 90 jours consécutifs

# Public des bénéficiaires

Catégories	Bénéficiaires		Ensemble des moins de 26 ans
	Nombre	Pourcentage (%)	Pourcentage (%)
Femmes	333	43,0	51,1
Hommes	442	57,0	48,9
Niveau d'études faible (maximum sec. Inférieur)	242	31,2	21,3
Niveau d'études moyen (secondaire supérieur)	347	44,8	36,6
Diplôme obtenu à l'étranger	148	19,1	19,0
Niveau d'études élevé (supérieur)	38	4,9	23,1
Nationalité belge	537	69,3	69,3
Nationalité UE28	77	9,9	16,5
Nationalité hors UE28	161	20,8	14,2
Moins de 19 ans au moment de l'inscription comme demandeur d'emploi	127	16,4	12,3
Entre 19 et 21 ans	349	45,0	37,4
Entre 22 et 25 ans	298	38,5	50,3
Croissant pauvre	321	41,4	30,3
<b>Total</b>	<b>775</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source des données : Actiris

Calculs : BFP/IBSA

# Résultats supplémentaires dans la littérature scientifique

---

- Plus difficile d'avoir un impact positif sur l'insertion des jeunes que sur celle des moins jeunes
- Les chômeurs de longue durée profitent plus que les autres d'une participation à un dispositif d'aide à l'emploi
- Les dispositifs qualifiants ont un impact plus positif
- Les dispositifs qualifiants sont particulièrement positifs pour les chômeurs de longue durée